



Meinier, en action pour l'environnement
Agenda 2030 communal
Mai 2025



Pourquoi un agenda 2030

L'Agenda 2030 communal est basé sur les agendas 21 locaux qui sont nés d'une recommandation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue en 1992 à Rio.

Un agenda 21 local est un projet territorial de développement durable, porté par une collectivité, et qui prend la forme d'un programme d'actions pour le 21^e siècle. Il n'y a pas de modèle unique d'agenda 21. Chaque programme d'actions est le reflet de la situation locale, de ses acteur.ice.s et de leurs attentes. A Meinier le programme de nos actions est fixé à l'horizon 2030, c'est pourquoi nous avons opté pour un agenda 2030 communal. Celui-ci vise à rendre plus lisibles et cohérentes nos actions en faveur du développement durable et notre vision pour l'avenir – comme un fil rouge traversant les législatures.

Les collectivités locales ont un rôle essentiel à jouer en matière de développement durable, par la diversité de leurs missions et leur proximité avec les citoyen.ne.s. Le présent agenda traduit la volonté d'une collectivité à œuvrer dans une démarche d'amélioration continue. La stratégie et le plan d'actions engageant chacun des usager.ère.s du territoire, des élu.e.s ou décideur.euse.s aux citoyen.ne.s, sur sa responsabilité envers les autres et les générations futures.

Dans ce contexte, l'agenda 2030 permet de mobiliser, sensibiliser et associer l'ensemble des acteur.ice.s à la construction d'un développement qui cherche à concilier la protection de l'environnement, le développement économique et le progrès social. Il donne à la collectivité un cadre pour agir sur le court, le moyen et le long terme, la possibilité de coordonner l'ensemble de ses actions dans une approche globale. Il permet de mutualiser des moyens et de faciliter la maîtrise des dépenses publiques.

L'Agenda 2030 est un outil qui favorise la poursuite des objectifs suivants :

- ▶ Disposer d'un cadre de référence pour les projets et actions mis en œuvre par la collectivité, dans un souci de cohérence et de lisibilité
- ▶ Permettre d'évaluer les politiques menées au regard des enjeux du développement durable
- ▶ Mesurer les impacts des activités et maîtriser les leviers pour agir sur ces impacts
- ▶ Se rapprocher de la population, améliorer le service public et encourager l'émergence de nouveaux comportements, à travers la mobilisation de l'ensemble des acteur.ices.s du territoire
- ▶ Renforcer la cohésion sociale

Une vision et un plan d'actions :

Le portrait idyllique de Meinier ne doit pas faire oublier les enjeux auxquels la commune est confrontée. C'est pourquoi un plan d'actions et une vision ont été élaborés.

- ▶ dans 6 domaines: Energie – Mobilité – Consommation responsable et déchets – Environnement et biodiversité – Éducation et consultation – Santé, cohésion sociale et solidarité.
- ▶ avec 25 axes prioritaires

De nouvelles mesures s'ajouteront au cours des années pour renforcer les ambitions de durabilité de Meinier et un suivi rigoureux garantira le respect des engagements de la commune.

Domaine : Energie

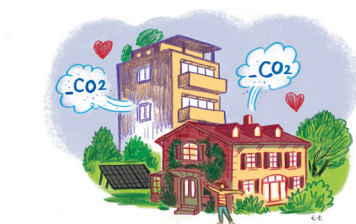
L'énergie se déploie dans le domaine public en extérieur, dans les bâtiments communaux et chez les particuliers. Un grand projet d'optimisation de l'éclairage a été mené permettant, après une enquête auprès de la population, le passage en LED de l'éclairage public communal et la diminution de l'intensité lumineuse. Cette mesure, et ses résultats en termes d'économie d'énergie, ont permis à Meinier de recevoir le *Trophée éco21 - collectivités des SIG*. Au niveau de la population, des actions de sensibilisation ont été menées auprès des habitants et, grâce à une collaboration avec les SIG, des visites individuelles de coaching énergétique chez les particuliers et les PME ont été proposées. Enfin, les bâtiments communaux ont été analysés à la lumière d'un audit énergétique pointu qui a amené à des modifications d'éclairage, d'isolation, ainsi que des réglages de chauffage et de gestion de l'eau permettant de réduire significativement les consommations d'eau et d'énergie.

Enjeux : poursuivre la sensibilisation et les actions pédagogiques auprès de la population afin d'optimiser la consommation énergétique.

Vision : Pour une empreinte environnementale réduite et durable

Axes prioritaires :

Diminution de l'empreinte carbone
Évaluation et optimisation énergétique
Réduction de la consommation énergétique
Réduction du chauffage
Économie d'eau



Domaine : Mobilité

L'augmentation de la population active et des déplacements pendulaires impactent directement notre Commune. En effet, située en deuxième ligne des villages de la frontière française, elle est traversée quotidiennement par un important flux de trafic. Cette problématique est amenée à croître avec la construction prochaine d'une autoroute deux fois deux voies reliant Thonon à Machilly en France. Meinier est également positionné sur le tracé d'un projet de traversée du lac et de sa connexion autoroutière qui a, pour l'instant, été suspendu. Un nombre important d'habitants ont manifesté leur opposition à ce tracé.

Enjeux : Être attentif au développement de la circulation et continuer à promouvoir la mobilité douce. Assurer la sécurité des enfants et de la population dans un contexte d'accroissement du trafic.

Vision : Vers une transition des modes de transport

Axes prioritaires :

Favoriser les transports publics
Développer la mobilité douce
Réduire la pollution et le bruit



Domaine : Consommation responsable et déchets

Le caractère rural de la commune rend plus concrète l'approche d'une consommation responsable. Meinier peut profiter de nombreux marchés à la ferme et d'un marché villageois. Des actions ont été entreprises auprès des habitants afin de les sensibiliser aux questions de la consommation et de la diminution des déchets. Le développement des jardins familiaux, outre leurs vocations sociale et pédagogique, vise également une certaine autonomie alimentaire. La Commune a adopté la vaisselle réutilisable, diffusé la petite poubelle verte, réduit les tournées de levée des déchets en adhérant au système de déchetterie mobile Mobilitri, et développé ses actions pédagogiques aux déchetteries. Au niveau de l'économie et des entreprises, la zone industrielle et artisanale de la Pallanterie affiche un fort potentiel de développement pour les années à venir.

Enjeux : poursuivre la sensibilisation de la population à la réduction de déchets et à la consommation responsable. Assurer un développement de la zone industrielle conforme au but initial de proposer des locaux abordables pour les artisans de la région et compatible avec le caractère rural et naturel du territoire.

Vision : Une consommation réfléchie et la réduction des déchets

Axes prioritaires :

Promouvoir les circuits courts
Diminuer les déchets et le gaspillage alimentaire
Améliorer le tri



Domaine : Environnement et biodiversité

Meinier, par la nature même de son territoire, est un poumon de biodiversité du canton. Il convient toutefois de ne pas se reposer sur les actions des générations précédentes. Ainsi, la Commune a entrepris un programme inédit d'entretien et de renouvellement de son patrimoine arboré, plantant plus d'une centaine d'arbres et de haies, qui prendront un jour le relais de nos belles allées d'arbres actuelles. Elle a également adopté un entretien sans produits phytosanitaires de ses espaces publics et du centre sportif, et a initié un programme sur l'aggradation des sols dans les lots communaux. Plusieurs ateliers et actions de sensibilisation ont été menés afin de promouvoir la biodiversité auprès de la population.

Enjeux : poursuivre la sensibilisation et les actions pédagogiques auprès de la population.

Vision : Valoriser et préserver la biodiversité

Axes prioritaires :

Pérenniser et développer l'arborisation
Préserver la qualité des sols
Protéger la faune et la flore
Diminuer les produits de synthèse
Promouvoir la charte des jardins privés



Domaine : Éducation et consultation

Thème transversal de l'Agenda 2030, l'éducation est essentielle à la bonne compréhension des enjeux, à l'adhésion de la population et à l'incitation à la participation. Ainsi, des actions pédagogiques sont menées autant que possible lors des événements communaux, et plusieurs programmes ont été développés depuis 2020 en collaboration avec l'école pour travailler sur les différents thèmes de l'Agenda 2030. La population est régulièrement informée et consultée. Des collectifs ont vu le jour et sont associés aux projets communaux.

Enjeux : poursuivre la sensibilisation et les actions pédagogiques auprès de la population.

Vision : Former pour l'avenir et rester à l'écoute

Axes prioritaires :

Sensibiliser les enfants et la jeunesse
Informar la population
Consulter et échanger avec les habitants
Former le personnel communal et tenir informés les élu.e.s



Domaine : Santé, cohésion sociale et solidarité

Meinier est l'une des premières communes de la région Arve-Lac à s'être dotée d'un espace santé-social et d'une coordinatrice sociale. Aujourd'hui, elle reçoit le *Label Commune en santé* qui atteste et met en valeur les actions liées à la santé entreprises pour développer le bien-vivre ensemble. La Maison de santé, nouvellement créée (2024), initie une nouvelle dynamique à la fois au niveau de la prévention et des soins dans une perspective de prise en charge globale des patients.

Enjeux : Développer la promotion de la santé et poursuivre les actions auprès des différents groupes de la population afin de renforcer le bien-vivre ensemble.

Vision : Donner une attention pour chacun.e

Axes prioritaires :

Développer l'accompagnement social
Donner accès aux soins et à la prévention de la santé
Promouvoir l'égalité des genres
Développer la culture et le sport
Poursuivre les soutiens solidaires



Contexte et enjeux pour Meinier

La commune de Meinier comptait 2'082 habitants à fin 2022. Son territoire de 695 ha est très majoritairement composé d'exploitations agricoles vouées à l'agriculture, la viticulture et les cultures maraîchères. Meinier abrite par ailleurs les marais de la Seymaz, une réserve naturelle de 20 ha.

Les logements de la commune sont principalement constitués de petits immeubles locatifs et sa zone villas est relativement réduite. Un centre intergénérationnel novateur composé d'appartements, de locaux collectifs et de commerces a vu le jour au cœur du village en 2012. Dans ce cadre, un espace santé-social avec une animatrice-assistante sociale a été mis sur pied. Le bâtiment collectif a permis d'installer une crèche, une ludothèque, le club des aînés, le parascolaire, ainsi que le restaurant scolaire. Meinier bénéficie d'un complexe scolaire dont une nouvelle école mise en fonction en 2022. Un futur quartier, dit « de la poste », regroupant appartements et services, verra le jour en 2028. Le bâtiment dit « XIX^e » a été dynamisé progressivement en y installant une galerie d'exposition, un commerce de bouche, des thérapeutes, un espace de co-working et un bancomat.

Meinier gère en intercommunalité avec Collonge-Bellerive le Centre sportif de Rouelbeau (CSR), attirant les sportifs de toute la région, et la Fondation industrielle et artisanale de la Pallanterie (FITIAP). La Commune regroupe, et soutient, près de 25 sociétés et associations culturelles, sportives et de loisirs qui sont l'un des atouts de la vie sociale meynite.

Enfin, Meinier est traversée par deux grands axes cantonaux de mobilité, les routes de Meinier et de Compois, et bordée par la route de Thonon. La majorité des routes communales sont limitées à 30km/h. Elle est desservie par une ligne de bus reliant Gy à Rive. À la suite de l'initiative de plusieurs communes, dont Meinier, une liaison transversale de bus a vu le jour permettant d'atteindre Vésenaz.

En 2020, la commune a entrepris l'élaboration d'un Agenda 2030. Parallèlement, un premier bilan carbone (BCC) a été établi sur la base des données 2019. Ce bilan a démontré que les trois postes d'émissions les plus importants étaient :

- la consommation des ménages (38%)
- la mobilité (28%)
- les bâtiments (21%)

Forts de ce constat, diverses mesures permettant d'agir de manière prioritaire sur ces aspects ont été prises:

- la promotion des circuits courts (marchés à la ferme, création de la monnaie locale « pépites meynites »,...);
- l'incitation à une consommation responsable et à la réduction des déchets (ateliers zéro déchets, coaching de ménage, incitation au tri, vaisselle réutilisable,...);
- l'incitation à une mobilité durable (cartes CFF, subventions TPG, subventions vélo, nouvelle ligne TPG, réduction de la vitesse dans le village, vélo partage, bornes de recharge,...);
- l'optimisation énergétique des bâtiments (collaboration avec les SIG, incitation aux propriétaires de villa, aux locataires et aux PME, audit énergétique des bâtiments communaux et travaux d'amélioration,...);
- une attention à la biodiversité (renouvellement et entretien du patrimoine arboré, aggradation des sols des lots communaux, traitement respectueux des espaces communaux, promotion de la charte des jardins, création des jardins familiaux,...);
- le développement de la santé et de la solidarité (Maison de santé, *Label Commune en santé*, actions de promotion pour la santé,...).

Cinq années plus tard, en 2025, le bilan carbone basé sur les données 2023 a mis en évidence une diminution de 2,9 tonnes de CO2/habitant démontrant la pertinence des actions entreprises au cours de cette législature.

Poursuivons sur ce chemin, tous ensemble, unis, pour la préservation de cette terre qui nous accueille !



Découvrez l'agenda 2030 complet de Meinier sur www.meinier.ch avec le QR code correspondant.



Remerciements :

Alain Corthay, Maire, Coranda Pierrehumbert (adjointe), Marc Jaquet (adjoint).
Simona Korff, Line Müller, Paola Sanz Velasco, Boris Aellen, Yannick Dupraz, Stéphane Morand, Didier Martin, Fabien Gillioz (membres de la commission Développement Durable, Environnement et Communication 2020-2025). Claire Schaller (relecture).

Analyse durabilité : Pierre Olivier, Cité-Lumière Production (CLP),

Illustrations : Tom Tirabosco

Graphisme : Fabienne Vidonne L.-R., Créactive'pub

Mai 2025



Mairie de Meinier
Route de Gy 17
1252 Meinier
www.meinier.ch

